



ACADÉMIE
D'AMIENS

Liberté
Égalité
Fraternité

MÉDIATEUR DE LUTTE ANTI-COVID

pour la mise en œuvre des autotests dans les lycées

Afin de poursuivre la stratégie de tests pour diminuer la circulation du virus le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met à disposition des personnels et des élèves des autotests antigéniques sur prélèvement nasal.

Les médiateurs de lutte anti-COVID seront amenés à participer à des opérations de dépistage collectif dans les lycées de l'académie.

Les médiateurs lutte anti-COVID seront amenés à assurer :

- la préparation des campagnes de dépistage par autotests en lien avec le chef d'établissement
- l'accueil des élèves et l'explication du déroulement du test, le recueil et la saisie de l'information relative à la personne prise en charge
- la délivrance de messages de sensibilisation portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières, sur la conduite à tenir en fonction des résultats du test
- diverses tâches administratives liées aux remontées chiffrées en lien avec les campagnes d'autotest

Profils recherchés : étudiants, personnes titulaires d'un diplôme niveau Baccalauréat, et/ou d'un diplôme des filières sanitaire et sociale

Qualités requises : confidentialité, écoute, discrétion, bon relationnel, diplomatie, réactivité et faire preuve d'adaptation face au changement, aisance avec les outils bureautiques

Modalités d'exercice : contrat à durée déterminée jusqu'au 6 juillet 2021 maximum, temps partiel possible, poste adapté selon les profils - **Début de la mission le plus tôt possible.**

Pour postuler : il convient de s'adresser au proviseur du lycée dans lequel vous souhaitez exercer.